GESTION MONDIALE D'ACTIFS

APERÇU DU FONDS

Fonds alternatif de rendement amélioré CI Marret (parts de la série A)
8 mai 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds alternatif de rendement amélioré CI Marret que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion mondiale d'actifs CI au 1-800-792-9355 ou à servicefrancais@ci.com, ou visitez notre site Web au www.ci.com/fr/.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres à ce fonds le différenciant d'un fonds commun de placement classique comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert, et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du fonds.

Bref aperçu

Code du fonds :	CA FAI: 2195; FAR: 3195; FR: 3095; DA009;	**Gestionnaire du fonds :**	Gestion mondiale d'actifs CI
Date de création de la série :	14 mai 2020	**Gestionnaire de portefeuille :**	Gestion mondiale d'actifs CI avec le sous-conseiller en valeurs Marret Asset Management Inc.
Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :	59,63 millions $	**Distributions :**	Chaque mois ; revenu et gains en capital excédentaires (s'il y a lieu), chaque décembre; réinvestissement par défaut dans des parts supplémentaires
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,75 %	**Placement minimal :**	500 $ (initial) / 25 $ (subséquent)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a pour objectif de procurer un revenu ayant une faible volatilité par rapport à un cycle du marché, quelles que soient les conditions du marché ou l'orientation générale de ce dernier, en investissant principalement dans des titres de créance de tous les points de l'échelle du crédit et dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie. Le fonds a pour objectif de procurer un revenu tout en ciblant une faible corrélation avec les actions et le revenu traditionnel.

Le fonds aura recours au levier financier. L'effet de levier sera créé au moyen d'emprunts de fonds, de ventes à découvert et de contrats dérivés. L'effet de levier du fonds ne doit pas représenter plus de trois fois sa valeur liquidative. L'effet de levier est calculé conformément à la méthode prescrite par la réglementation sur les valeurs mobilières, ou à toute dispense aux termes de celle-ci.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 mars 2024)

1.	Espèces et quasi-espèces	15,8 %
2.	Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2033	6,7 %
3.	TransDigm Inc., 6,25 % 15-mar-2026	5,7 %
4.	Trésor des États-Unis 4,00 % 31-jan-2029	4,9 %
5.	Province de l'Ontario 4,15 % 02-jun-2034	4,5 %
6.	Trésor des États-Unis 3,75 % 31-déc-2028	4,0 %
7.	Southwestern Energy Co., 5,70 % 23-jan-2025	2,8 %
8.	Province de l'Ontario 4,15 % 02-déc-2054	2,5 %
9.	Crownrock LP 5,63 % 15-oct-2025	2,2 %
10.	Commandité Emballages Kruger Holding 6,00 % 01-jun-2026	2,2 %
	Pourcentage total des dix principaux placements	**51,4 %**
	Nombre total de placements	**212**

Répartition des placements (31 mars 2024)

Revenu fixe	83,9 %
Espèces et équivalents	15,8 %
Biens de consommation	0,3 %
Services financiers	0,1 %
Autres	-0,1 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion mondiale d'actifs CI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne** .

En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

faible	**faible à moyen**	moyen	moyen à élevé	élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Fonds alternatif de rendement amélioré CI Marret (parts de la série A)

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la série A du fonds au cours des 3 dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de série A du fonds au cours de chacune des 3 dernières années civiles. La valeur de cette série du fonds a baissé au cours de 1 de ces 3 années civiles. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés au fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

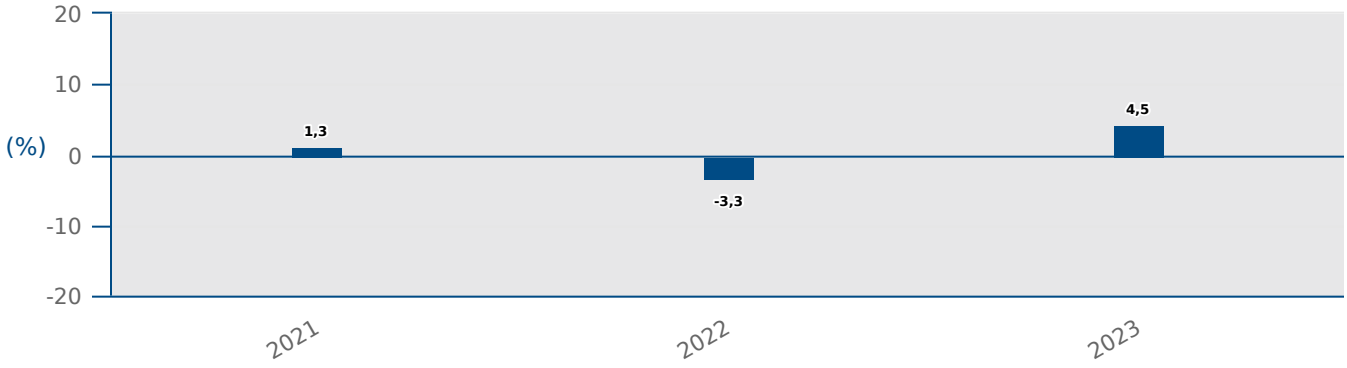

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série A du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	4,0 %	31 décembre 2023	Votre investissement serait de 1 040 $.
Pire rendement	-3,2 %	30 juin 2022	Votre investissement serait de 968 $.

Rendement moyen

Au 31 mars 2024, le placement d'une personne qui a investi 1000 $ dans des titres de série A du fonds à sa création vaut 1 073 $, soit un taux de rendement annuel composé de1,8 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds pourrait vous convenir si vous :

- voulez un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe qui vise à produire un revenu constant à faible volatilité sur un cycle de crédit
- investissez à moyen et/ou à long terme
- recherchez un placement pouvant avoir recours à des emprunts, à des ventes à découvert, à l'effet de levier et à des dérivés au besoin afin de maximiser les rendements ou de réduire les rendements négatifs
- avez une tolérance au risque qui est faible à moyenne

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous pouvez souscrire des titres de série A du fonds uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Cependant, vous pouvez procéder à un échange en vue d'obtenir des titres de série A du fonds assortis de l'option avec frais reportés si vous détenez déjà des titres souscrits selon cette option d'un fonds que nous gérons. Le barème des frais reportés est établi selon la date à laquelle vous investissez dans le premier fonds, et les taux et les délais prévus à ce barème continueront de s'appliquer.

Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
En pourcentage (%)	**En dollars ($)**	
Frais d'acquisition initiaux		
de 0 % à 5,0 % du montant investi	De 0 $ à 50,00 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie	• Vous choisissez le taux avec votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.
Au 31 décembre 2023, les frais de la série du fonds s'élevaient à 1,78 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,80 $ sur chaque tranche de 1000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des honoraires liés au rendement, des frais d'administration et certains frais du fonds de la série du fonds.	1,75 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions de la série du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	1,78 %

Le fonds peut payer au gestionnaire des honoraires liés au rendement à la fin de chaque année correspondant à 10 % de l'excédent de la valeur liquidative par part à la fin de l'année en question (compte non tenu des distributions faites par le fonds depuis que le seuil (défini dans le prospectus simplifié) a été établi, après ajustement pour exclure les honoraires liés au rendement à recevoir au cours de l'année) sur le seuil multiplié par un plus le taux de rendement minimal (comme défini dans le prospectus simplifié) multiplié par le nombre de titres de cette série qui sont en circulation à la fin de l'année en question. Si des parts du fonds sont rachetées avant la fin d'une année, des honoraires liés au rendement seront payables à la date de rachat à l'égard de chacune de ces parts, comme si la date de rachat correspondait à la fin de l'année. Les honoraires liés au rendement seront calculés et s'accumuleront quotidiennement pour chaque série au cours de chaque année. Au 31 décembre 2023, le ratio des frais de gestion (exception faite des honoraires liés au rendement et des taxes applicables) était de 1,75 %.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Gestion mondiale d'actifs CI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle est en fonction de la valeur de votre placement et est payée à partir des frais de gestion du fonds.

Option de frais d'acquisition	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars ($)
Frais d'acquisition initiaux	de 0 % à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement	de 0 $ à 5,00 $ annuellement pour chaque tranche de 1 000 $ investie
Frais d'acquisition reportés habituels	de 0 % à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement	de 0 $ à 2,50 $ annuellement pour chaque tranche de 1 000 $ investie
Frais d'acquisition reportés intermédiaires	de 0 % à 0,65 % de la valeur de votre placement annuellement	de 0 $ à 6,50 $ annuellement pour chaque tranche de 1 000 $ investie
Frais d'acquisition réduits	de 0 % à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement	de 0 $ à 2,50 $ annuellement pour chaque tranche de 1 000 $ investie

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur liquidative des titres que vous rachetez, si nous déterminons que vous avez effectué des opérations à court terme inappropriées, qui peut se produire si vous vendez or transférez des titres d'un fonds dans les 30 jours suivant leur achat. Ces frais iront au fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des titres que vous échangez contre des titres d'un autre fonds.
Frais liés au placement minimal requis	Si vous participez à un des programmes que nous gérons et que la valeur de votre placement est inférieure au placement minimal requis par le programme, nous pourrions vous imputer des frais annuels correspondant au plus à 0,15 % de la valeur liquidative des titres de la série du fonds que vous détenez dans le cadre du programme, et ces frais nous seront payables trimestriellement par le rachat de titres (sans frais).
Frais de reclassement	Si vous échangez des titres de la série A ou AH contre des titres d'une autre série du même fonds, vous pourriez devoir nous payer des frais de reclassement si vous avez acheté vos titres selon un mode de souscription comportant des frais d'acquisition reportés. Ces frais correspondent aux frais d'acquisition que vous paieriez si vous vendez ces titres.
Frais pour les chèques sans provision	Il y a des frais de 25 $ pour tous les chèques retournés faute de provision.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, qui sont plus détaillés, communiquez avec Gestion mondiale d'actifs CI ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion mondiale d'actifs CI

15, rue York 2e étage
Toronto (ON) Canada
M5J 0A3

Sans frais : 1 (800) 792-9355
Courriel : servicefrancais@ci.com
www.ci.com/fr/

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les organismes de placement collectif, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination commerciale enregistrée de CI Investments Inc.